

N/REF : 11/06/2026 16H34 C:000039 I:02362
V/REF : AC/C44813
V/Email reçu le Jeudi 11/06/2026 à 16H34

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TCA
IMMEUBLE : LA TOCCATA -TCA
4/6, RUE DES FORGERONS
.
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 24 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : 4 RUE DES FORGERONS - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 111895, PORTE N°B13, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : POSE MEUBLE SOUS EVIER TROIS PORTES
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 16/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER TROIS PORTES
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REMARQUE : VIDAGE EVIER FUYARD, MERCI DE NOUS ENVOYER UN NOUVEAU BON DE
COMMANDE SI VOUS SOUHAITEZ QU'ON LE REMPLACE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 24/06/26 à 11H38 Mme A. CATALDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL093-FP.Meub.ss	évier compl.3pts 120mm	1	262,44	262,44
TOTAL H.T.					262,44
T.V.A. a 10,00%					26,24
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>288,68</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.